

ANNONCES NOUVELLES

Société de Colonisation CHEMIN DE FER LONG SAULT ET TEMISKAMING.

MONSIEUR. Vous êtes prié d'assister à une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette société qui aura lieu au Collège d'Ottawa, vendredi, le 24 courant, à 8 heures P. M.

Collège International Commercial ET PREPARATOIRE.

INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY. Transféré au No. 474, Rue Sussex.

Le Collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant. Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités.

N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont: Matin 9.30 à 12.00, Après-midi 2.30 à 5.30, Soir 7.30 à 10.00.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à

WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVILURE MAGNIFIQUE. Les dames qui envoient un timbre de poste de 3 centimes reçoivent des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête.

WILLIAM JONES, 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886.—1an.

M. P. D. M.

Marchés Merveilleux!

PLUS DE 800 Cha, eaux en feutre pour dames à être sacrifiés durant ces jours prochains à

10 CENTIMS CHAQUE

Magasin Populaire de Modes.

39 Rue Sparks.

TABAC! TABAC!

Cleveland Parlor Chs Desjardins, propriétaire 148, rue Rideau

Toujours en mains assortiment complet et varié de Pipes, Cigars, Tabacs, Cigarettes, de toute sorte et de toute qualité à des prix défiant la concurrence; M. Desjardins invite ses nombreux amis à lui faire une visite, convaincu qu'ils seront satisfaits.

OHS. DESJARDINS 20 août 1886—6m.

Soumission pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois sur les terres de la Puisse, dans la province de la Colombie Anglaise.

Des soumissions cachées des adresses au soussigné et marquées: "Soumissions pour limites de bois" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi mercredi le 1er Décembre prochain, pour trois limites à bois de cinquante mille carrés chacune plus ou moins marquées respectivement 16, 17, 18, et situées sur la côte ouest de la Rivière Colombia, près de la gare de la Cité de l'Or, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des plans montrant la position approximative de ces limites, en même temps que les conditions par lesquelles elles seront limitées et les formules de soumissions, peuvent être obtenues à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary, Territoire du Nord-Ouest et New Westminster, Colombie Anglaise.

A. M. BURGESS Député Ministre de l'Intérieur. Département de l'Intérieur Ottawa, 9 Septembre 1886.—5f

MAISON A LOUER— Une magnifique maison à louer sur la rue Principale, Hull près du nouveau bureau de Poste. S'adresser à STANISLAS AUBRY, Prop. 20 Sept. 1886.—6f.

DEMANDE—Un monsieur anglais désire trouver une chambre avec pension dans une famille Canadienne-française de 1ère classe dans le but de se perfectionner dans l'étude de la langue française. S'adresser à Da ROBERTSON L. D. S. Ottawa, 20 Sept 1886—3in 25 rue Sparks.



Avis Public.

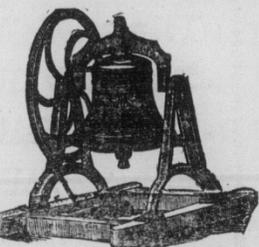
Le Bureau de Santé désire attirer l'attention publique à la clause 46ème de l'Acte de 1884, dit acte de la santé publique, en force dans cette municipalité.

46.—Toute personne tenant maison ou venant à connaître que quelque membre de sa famille ou aucune autre personne domiciliée chez lui est atteinte de la (picotte) ou de la diphtérie, ou de la fièvre typhoïde, ou de la fièvre scarlatine, ou du choléra doit dans les 24 heures en donner avis au bureau de santé local ou à l'Officier de Santé de la municipalité dans laquelle cette personne réside; et cet avis devra être donné au bureau de santé ou par la voie du bureau de poste au moyen d'une communication à son adresse et mise au dit bureau de poste dans le temps ci-dessus mentionné.

Toute infraction à ce règlement, que le bureau dans l'intérêt du public veuille respecter à l'avenir, sera sévèrement punie.

A. ROBILARD, M. D., Officier de Santé. Ottawa, 22 sept. 1886—2ins.

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q.

Fonderies à Cloches

POUR EGLISES. SEULES OU EN CARILLONS.

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS. A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines soussignées et portant la suscription "Sonmmissionnaires pour intérieurs des églises. Appareils de chauffage d'après les modèles systèmes. Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi, le 8 Octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour travaux à Port Arthur," pour la construction d'un prolongement au

BRISE-LAMES

Port Arthur, Baie du Tonnerre, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir en s'adressant à W. F. Davidson, Sec., Maître du Havre, Port Arthur, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les personnes que diérent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité et les mêmes. Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures. On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics pour une somme "égale à cinq pour cent" du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 10 Septembre 1886.

THÉ

LA CIE, DE THÉ ET CAFÉ ATLANTIQUE

est reconnue pour n'avoir jamais failli de donner pleine et entière satisfaction. La Compagnie ci-haut mentionnée vient d'ouvrir un magasin au coin des rues Victoria et Leckerman, où l'on pourra se procurer les meilleures qualités de Thés et Cafés.

VENEZ UN! VENEZ TOUS!

Grands avantages pour les familles. Un essai vous convaincra des prix et de la qualité. Le magasin général de thés et cafés situé au No. 96 RUE RIDEAU, OTTAWA vient de recevoir ce qu'il y a de mieux en fait de THÉS ET CAFÉS.

EN GROS ET EN DÉTAIL THE ATLANTIC TEA & COFFEE CO. 23 Sept 1886—6m.

ÇA ET LA

Sir Charles Tupper est arrivé hier à Ottawa et est reparti de suite.

M. Munson, de Cobourg, est l'entrepreneur des améliorations au havre de Belleville.

On dit que le gouverneur général et Lady Lansdowne partiront pour le Canada le 28 courant.

L'honorable J. S. D. Thompson, ministre de la Justice, partira demain pour Halifax pour affaires devant la Cour de Vice-Amirauté.

On dit que le gouvernement anglais a l'intention de convertir le Port d'Esquimaux, Colombie Anglaise, en un havre et un entrepôt important pour les munitions de guerre.

Le lieutenant-gouverneur Masson a donné un dîner à Spencer Wood, mardi soir, en l'honneur de Son Excellence le Cardinal Tascheraou. Les archevêques et évêques présents à Québec pour le Conseil de l'Instruction Publique y assistaient.

L'honorable M. Bowell a reçu hier de la Colombie Anglaise la triste nouvelle de la mort de M. Homer, M. P., arrivée à New Westminster. Il n'y a que quelques semaines, M. Bowell s'est rencontré avec M. Homer sur le chemin du Pacifique et il était alors en parfaite santé. Le défunt comptait autant d'amis que de connaissances à Ottawa.

Nous apprenons que M. Michel Benoit, ci devant d'Emerson, Manitoba, mais fixé à Montréal depuis plus d'un an, vient d'être nommé percepteur de douane aux Trois-Rivières. Nul doute que la haute compétence de M. Benoit et son affabilité dans l'accomplissement de ses devoirs officiels, lui gagneront l'estime du monde commercial à Trois-Rivières comme à Montréal. M. Benoit remplace M. A. A. Lantier.

M. G. R. Pugsley, de Regina, Territoires du Nord-Ouest, est dans la Capitale en affaires avec le Gouvernement. M. Pugsley est le promoteur du chemin de fer de Regina et Lac Long et travaille afin d'obtenir un octroi additionnel de terrains. La compagnie ayant décidé de prolonger sa ligne jusqu'à St Albert qui en sera le terminus.

Jusqu'à présent le trafic ne s'est pas fait plus loin que le Lac Long. Ce chemin, lorsqu'il sera terminé, tel que le désire M. Pugsley, ouvrira une nouvelle ère de prospérité dans cette partie du pays.

Nous avons reçu un exemplaire du rapport de M. James Fletcher, Entomologiste, au ministre de l'Agriculture, sur les insectes nuisibles aux récoltes. Les renseignements que renferme cette brochure sont d'une grande importance. Les personnes qui désirent s'en procurer un exemplaire, qu'ils recevront gratis par la maille, pourront en faire la demande à l'Entomologiste, au département de l'Agriculture, qui recevra aussi avec plaisir toutes les informations qu'on voudra bien lui donner et qui répondra à toutes les questions sur les insectes nuisibles.

DU PAIN!

Do pain pour nos orphelins! Voici l'automne...voici l'heure de la moisson...qu'elle soit aussi celle de l'aumône, celle du dévouement. Préparons pour ces petits les provisions des jours sombres; que leur part soit large et surtout faite de grand cœur.

Nos dames patronesses de l'Orphelinat St Joseph travaillent déjà à leur bazar annuel...c'est fort bien, mais il ne faut pas leur laisser tout le mérite de l'œuvre. A nous, leurs admirateurs, l'agréable tâche de remplir leur bourse, d'accueillir favorablement leurs demandes. Il faut, avouons-le, un certain courage pour solliciter une obole souvent remplacée par un refus, et, vraiment, j'y trouve, moi, leur constance digne de tout éloge.

Allons, un coup de main messieurs, et, gaîment surtout, chacun aidant un peu, tout ira à merveille. UN AMI.

DANS LA CAPITALE

Hauteur de l'eau. La hauteur de l'eau dans le bas du canal est actuellement de 7 pieds 10 pouces.

Retour du maire. M. MacDougal, maire d'Ottawa, est de retour de New-York depuis hier. Il est enchanté de son voyage qui a été favorisé d'un b au temps exceptionnel.

Hommes de chemins de fer. Sir George Stephen et M. W. C. Van Horne et Geo. Hosmer, du Pacifique Canadien, étaient hier à Ottawa. Ils ont visité le nouveau bureau de télégraphe et ont eu une entrevue avec le gouvernement.

Nouveau bureau de douane. On a choisi le terrain occupé par M. l'échevin Heney, en face du Bureau de Poste, comme devant être le site du nouveau Bureau des Douanes. Les plans de la bâtisse sont à se préparer actuellement et seront prêts sous peu.

M. N. A. Savard vient de recevoir 10 Tonnes de Melasse des Iles Barbades.

Un don. L'honorable G. W. Ross, ministre de l'Education, a fait don de \$50 au fonds des pompiers, en récompense des services de la brigade du feu d'Ottawa lors du dernier incendie à l'Ecole Modèle.

Accident fatal. Samedi dernier, à Huntley, un jeune homme du nom de Patrick O'Brien, de Almonte, à l'emploi de M. Grace, a été tué accidentellement par un jeune étalon qui lui fractura le crâne par une ruade.

L'œuvre. Durant la nuit dernière, des vauriens ont tenté de s'introduire dans la résidence de M. Farrel, sur la rue Nepean; on les découvrit à temps heureusement et les filous crurent ne devoir mieux faire que de filer sans laisser leur adresse dont la police aurait pu faire bon usage.

Incident. Sur le marché, hier matin, un cultivateur et son épouse étaient tranquillement assis dans leur voiture attendant les acheteurs lorsqu'une des roues de devant du véhicule se détacha tout à coup. Le couple en fut quitte pour une culbute à travers une quantité innombrable de légumes de toutes sortes. La scène a beaucoup amusé les badauds qui encombrèrent constamment la place du marché.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Ryan en liberté. Ryan, le jeune homme détenu au pénitencier de Kingston pour la vie et qui vient d'être gracié pour cause de maladie, est arrivé à Ottawa mardi soir vers les 8 hrs., en compagnie de sa sœur qui était allée à sa rencontre. Le voyage l'a beaucoup fatigué et lorsqu'il est arrivé à la résidence de sa mère il a dû prendre le lit. Deux médecins ont été appelés auprès de lui et désespèrent de le sauver.

Une excellente idée. On a proposé, dans le but d'empêcher le renouvellement de scènes aussi disgracieuses qu'à Brockville, et en même temps de donner l'avantage aux citoyens de la Capitale d'assister à de très intéressantes joutes de course, l'été prochain, d'offrir une coupe de la valeur de \$500 pour laquelle on devra jouer durant deux saisons et qui sera gagnée par le club qui aura remporté le plus grand nombre de parties. Ce plan que plusieurs citoyens influents se proposent de mettre à effet, attirera à Ottawa un grand nombre de bons clubs de course durant les deux prochaines saisons d'été. L'idée est excellente.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Notes de la rivière. Le vapeur "Grenville" avec deux barges est arrivé hier après midi et est parti pour le nouveau quai de Bronson. Le "Ila" est arrivé de Montréal, hier soir, avec des passagers et une cargaison complète. Le "Waterlily" avec une barge était dans le bassin du canal hier. La barge "Eva" chargée de sable, pour le "Granite Co." est arrivée hier. Le "Col. By" est arrivé hier soir.

Exposition agricole. C'est aujourd'hui qu'a lieu, à Montebello, l'exposition des produits agricoles et de l'industrie du comté. Un nombre de citoyens de la Capitale sont partis ce matin pour y assister.

Thurso. L'excursion d'aujourd'hui à Thurso, par le vapeur "Empress" a été fort bien patronnée. Nul doute que, favorisée d'un temps aussi splendide, les excursionnistes s'amuseront très bien et la "Lyre Canadienne" aura une bonne recette.

Argent faux. Des pièces de 25 centimes et de 50 centimes sont encore en circulation en grande quantité depuis quelque temps. Les marchands et autres feront bien d'examiner attentivement toutes les pièces d'argent qui leur seront présentées.

Beau pain. M. Octave Messier, boulanger, No 293, rue Clarence, n'est fixé que depuis quelques temps seulement à Ottawa, mais est en voie de s'acquiescer une bonne réputation par la qualité supérieure du pain qu'il sert à ses pratiques; il tient en même temps un assortiment varié de différentes sortes de pain, de gâteaux, buns, rolls, etc. On trouvera constamment en s'adressant à ce monsieur tout ce que l'on peut désirer en fait de pâtisseries de première qualité.

Les fruits. Le commerce de fruits a été de beaucoup plus considérable cette saison que l'année dernière, malgré que les fruits en général se soient vendus beaucoup plus chers. Les pêches canadiennes ont été rares tandis que les pêches américaines se sont vendues pour \$2.50 la p. m. Tant que la température se tiendra au froid, comme ces jours derniers, le prix des fruits ne diminuera guère. Les prunes ont été assez abondantes cette année.

Cour de Police. 23 septembre—John Donohue, ivre sur la rue, \$3 et \$1 de frais, ou une semaine; Wm Hurd, même offense, même pénalité; Margaret Driscoll, pour langage insultant est condamnée, à \$3 et \$2 de frais ou une semaine; n'ayant pas le sou, elle demande à Son Honneur ce qu'elle va faire: allez en prison, fut la réponse; Wm Lackey, après avoir fait de trop copieuses libations avec deux compagnons, profite du moment où l'un d'eux marche devant lui sur la rue Queen Ouest, pour mettre la main dans la poche de son habit et lui enlever \$3 en argent dur. Le vol se retourne et prend en flagrant délit son compagnon de buvette; les pièces d'argent roulent sur le trottoir et pendant que Lackey en ramasse les plus possibles, en bousculant ses deux amis, la silhouette d'un constable paraît. Ce dernier mis au fait de l'aventure, empoigne Lackey et le conduit au poste; on trouva sur lui \$2.70. Ce matin, pour cette peccadille, M. le magistrat O'Gara le condamna à aller faire un voyage à Toronto en compagnie d'un constable et de s'enregistrer à l'hôtel du Gouvernement de cette ville pour le terme de six mois avec avantage des travaux forcés durant cette période. Le prisonnier sort de l'enceinte judiciaire en maudissant son juge qu'il accuse de lui avoir infligé une punition trop sévère.

La Cie des Thés et Cafés Atlantique. Nous voyons avec plaisir depuis quelques semaines l'enseigne de l'"Atlantic Tea & Coffee Co." coin des rues Victoria et Inkerman, ancien poste d'épicerie de M. Basile Carrière, Hull, un magasin de thés et cafés de toutes sortes, de tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Les thés et cafés sont importés directement des vieux pays pour cette maison de commerce qui est la seule de ce genre à Hull. On ne vend pas autre chose que du thé et du café.

Tout en économisant sur l'achat des thés et cafés à ce magasin, l'on vous offre des chances extraordinaires à vous procurer des articles de fantaisie et d'une grande utilité pour les familles en sus de l'économie que vous avez déjà faite sur votre achat.

L'on vous donne un billet correspondant avec le montant des thés et cafés que vous achetez et avec ces "bons" vous pouvez faire votre choix sur les articles qui sont offerts en prix aux personnes qui font usage des thés et cafés de l'Atlantique.

M. L. E. Gagnon, canadien français, qui a eu la bonne idée d'établir une maison de commerce de ce genre à Hull, mérite tout l'encouragement que Hull peut donner en pareille circonstance. Nous invitons les familles canadiennes à aller lui faire une visite.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sauteurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui.

Le 21 août 1886.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Je vous prie, monsieur le marquis, lui dit le duc, de vouloir bien donner à la commission lecture de la déposition écrite et signée de Mlle votre fille.

Cet effet d'audience devait avoir été préparé. M. de Courtemieu chaussa ses lunettes, tira de sa poche un papier qu'il déplia, et au milieu d'un silence de mort, il lut:

"Moi, Blanche de Courtemieu, soussignée, après avoir juré sur mon âme et conscience de dire la vérité, je déclare:

"Dans la soirée du 4 février dernier, entre dix et onze heures, suivant en voiture la route qui conduit de Sairmeuse à Montaignac, j'ai été assailli par une horde de brigands armés. Pendant qu'ils délibéraient pour savoir s'ils devaient s'emparer de ma personne et piller ma voiture, j'ai entendu l'un d'eux s'écrier en parlant de moi: "Il faut qu'elle descende, n'est-ce pas, M. d'Escorval?" Je crois que le brigand qui a prononcé ces paroles est un homme du pays nommé Chanlouineau, mais je n'oserais l'affirmer.

Un cri terrible, suivi de gémissements inarticulés, interrompit le marquis.

Le supplice enduré par Maurice était trop grand pour ses forces et sa raison. Il venait de s'élaner vers le tribunal pour crier: "C'est à moi que s'adresse Chanlouineau, seul je suis coupable, mon père est innocent!"

L'abbé Midon, par bonheur, eut la présence d'esprit de se jeter devant lui et d'appliquer sa main sur sa bouche...

Mais le prêtre n'eût pu contenir ce malheureux jeune homme sans les officiers à demi-solde placés près de lui.

Devant tout peut-être, ils entourèrent Maurice, l'entraînèrent et le portèrent dehors, bien qu'il se débattit avec une énergie extraordinaire.

Tout cela ne prit pas dix secondes.

—Qu'est-ce? fit le duc, en promenant sur l'auditoire un regard irrité.

Personne ne souffla mot.

—Au moindre bruit je fais évacuer la salle, ajouta M. de Sairmeuse. Et vous, accusé, qu'avez-vous à dire pour votre justification, après l'accablant témoignage de Mlle de Courtemieu?

—Rien! murmura le baron.

—Ainsi, vous avouez?... Une fois dehors, l'abbé Midon avait confié Maurice à trois officiers à demi-solde qui s'étaient engagés, sur l'honneur, à le conduire, à le porter au besoin à l'hôtel, et à l'y retenir de gré ou de force.

Rassuré de ce côté, le prêtre rentra dans la salle juste à temps pour voir le baron se rasseoir sans répondre, indiquant ainsi qu'il ne comptait à disputer plus longtemps sa tête.

Que dire, en effet!...se défendre, n'était-ce pas risquer de trahir son fils, le livrer quand déjà lui-même, quoi qu'il advint, ne pouvait plus être sauvé...

Jusqu'alors, il n'était personne dans l'auditoire qui ne crût à l'innocence absolue. Était-il donc coupable?...Si résignation devait le faire croire; quelques-uns le crurent.

Mais les membres de la commission, qui avaient aperçu le mouvement de Maurice ne pouvaient pas se pas soupçonner la vérité. Ils se turent cependant.

Toutes les affaires de ce genre ont des côtés sombres et mystérieux que n'éclairaient jamais les débats publics.

Si les accusés se tiennent bien les accusateurs semblent redouter d'aller jusqu'au fond des choses ne sachant ce qu'ils y trouveront.

Conseillé par le marquis de Courtemieu, inquiet du rôle de son fils, le duc de Sairmeuse devait tenir à circonscrire l'accusation. Il n'avait pas fait arrêter l'abbé Midon, il était bien résolu à ne pas inquiéter Maurice tant qu'il n'y serait pas contraint.